



## **DECLARATION DES PERFORMANCES N° B24190\_1**

[Conformément à l'Annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011 « RPC » et au règlement délégué N° 574/2014]

### **1. CODE D'IDENTIFICATION DU PRODUIT TYPE**

## **ROXAFLEX PLUS**

### **2. USAGE PREVU**

Peinture de protection de surface des structures en béton pour revêtement conforme à la norme NF EN 1504-2 : 2005.

### **3. FABRICANT**

ALLIOS/BLANCOLOR  
Service Ingénierie Produits/SIP  
2648, route départementale 6007  
06270 VILLENEUVE-LOUBET  
Contact: sip@allios.fr.

### **4. SYSTEME D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES**

**Système 4** pour usages avec prescriptions de performances faibles dans les ouvrages de bâtiments selon hEN 1504-2.

### **5. a) NORME HARMONISEE**

Le produit est couvert par la norme harmonisée NF EN 1504-2 : 2005, en tant que produit de contrôle de l'humidité (2.2) conformément au tableau ZA.1e) de la norme.

Il répond à la classification normalisée G<sub>3</sub> E<sub>4</sub> S<sub>2</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>1</sub> C<sub>0</sub> de la norme EN 1062-1 pour le ravalement des façades (classement français D3), ou G<sub>3</sub> E<sub>4</sub> S<sub>2</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>2-3</sub> C<sub>0</sub> quand il est utilisé comme « RSI » (classement français I1 à I2).

L'intervention d'un organisme notifié n'est pas nécessaire (EVCP système 4).

### **6. PERFORMANCES DECLAREES**

Cf. Tableaux page suivante.

TABLEAU 1 DES PERFORMANCES DECLAREES DU PRODUIT

**ROXAFLEX PLUS**

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SYSTEME EVCP	NORME HARMONISEE
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I : $S_d < 5m$	Système 4	EN 1504-2 : 2005 (1)
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	$w < 0,1 \text{ kg}/(\text{m}^2 \cdot \text{h}^{0,5})$		
Résistance à la fissuration selon grammage	300 g/m <sup>2</sup> : A <sub>0</sub> 400 g/m <sup>2</sup> : A <sub>1</sub> 700 g/m <sup>2</sup> : A <sub>2</sub>		
Adhérence par essai d'arrachement	$\geq 0,8 (0,5) \text{ N}/\text{mm}^2$		
Réaction au feu	B-s1, d0		
Substances dangereuses	Conforme à 5.3		
(1) Revêtement type 2.2 selon ZA.1 e) de l'EN 1504-2 : 2005 – Revêtement pour contrôle de l'humidité			

**7. DOCUMENTATION TECHNIQUE APPROPRIEE**

Fiche technique produit FDP, FDES (en préparation), annexe page suivante.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement UE n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

A VILLENEUVE-LOUBET le : 17/07/2024

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe TOUTAIN  
Service Ingénierie Produits



## ANNEXE

### À LA FICHE TECHNIQUE ROXAFLEX PLUS

#### AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels normalisés** : NF DTU 59.1 (D3) ou NF DTU 42.1 (I1 et I2).

**Durée de vie** : bon fonctionnement du revêtement exécuté selon les préconisations d'emploi de 2 ans minimum, pour une durée de vie prévisionnelle de 10 ans et plus dans des conditions d'entretien normales. (Durée de vie indicative ne devant pas être confondu avec une quelconque garantie).

**Entretien d'aspect du revêtement** : nettoyage à l'eau sous pression avec le DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique).

**Entretien ou rénovation du revêtement** : selon NF DTU 59.1 et/ou NF DTU 42.1.

**Recommandations relatives aux conditions de stockage des produits de peinture après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales de chaque emballage, le fermer hermétiquement et stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Traitement des déchets** : emballages et résidus issus de produits destinés à des professionnels, traitables comme non dangereux en déchet banal de chantier pour les produits de peinture (sauf impressions en phase solvant).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12